

# Une formation d'excellence

proposée aux juristes francophones de tous les pays.

The LL.M program of the Paris 1/ Sorbonne Law School, designed for law students and practicing lawyers from non-French jurisdictions, provides a solid foundation in French and European Law through courses and conferences taught in French, in the center of Paris, from September to June. It includes, among academic courses, three months of mandatory practical training.

The deadline to apply for the upcoming academic year is May 30<sup>th</sup>. More information, including application forms and brochure, is available on our website at this address: <http://llm-droit.univ-paris1.fr>.

**LL.M.** (*Magister Legum*)  
(Magister Legum)

de droit français et de droit européen

<http://llm-droit.univ-paris1.fr>

**Ranked N°1 in France**

(guide LL.M. Law school Rankings 2013)

« Le meilleur moyen pour un étudiant étranger d'avoir une formation complète en droit français. En plus de l'indéniable enrichissement personnel qu'il procure, il permet d'acquérir les connaissances indispensables à la pratique du droit en France et au passage de l'examen du barreau de Paris par équivalence. »

*Alessandra Donati* (promotion 2012), avocate aux barreau de Milan et de Paris.

« La formation, sérieuse et structurée, m'a donné un aperçu étendu mais substantiel des principales matières de droit privé et de droit public. Les enseignements, de grande qualité, tous dispensés en langue française à un petit groupe d'étudiants internationaux représentant 12 nationalités, m'ont permis d'intégrer en tant que collaborateur une structure de prestige, de résider et de travailler à Paris. »

*Mohamed Mahayni* (promotion LL.M. 2012), avocat au Barreau d'Angleterre et du Pays de Galle, de nationalités syrienne et canadienne.

« Les nombreux cours, visites des principales institutions de l'Union Européenne ainsi que des juridictions françaises permettent, en temps record, aux élèves internationaux de l'Ecole de droit de devenir familier avec le système franco-européen interconnectés. Le stage obligatoire à la fin de la formation théorique du LL.M. permet une intégration totale au sein des employeurs français du milieu du droit. »

*Cherine Foty* (promotion 2011) avocate au barreau de New York d'origine égyptienne, doctorante à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

« La diversité des matières enseignées et la passion des professeurs pour leurs domaines d'expertise respectifs font de ce LL.M un programme tout à fait exceptionnel. Les aspects pratiques du cursus permettent aux étudiants de mettre en œuvre les réflexes et connaissances juridiques de la formation théorique. Je le recommande fortement à tout juriste étranger ayant l'ambition de travailler en France. »

*Diana Bowman* (promotion 2011), avocate au barreau de Victoria (Australie) et collaboratrice au bureau parisien d'un grand cabinet d'avocats.

« Une année inoubliable pour les liens tissés avec des gens du monde entier, pour le soutien constant de l'aimable corps enseignant et l'opportunité d'effectuer des stages au Conseil d'Etat et au Quai d'Orsay. Mes attentes à l'égard du programme ont été amplement dépassées. »

*John Christie* (promotion 2012), juriste de nationalités chypriote et néo-zélandaise.

Contact : [LL.M-Droit@univ-paris1.fr](mailto:LL.M-Droit@univ-paris1.fr) / + 33 (0) 1 44 78 33 10



U - PANTHÉON - SORBONNE -  
UNIVERSITÉ PARIS 1